POSTE A POURVOIR – *Poste de Maître de conférences en psychologie clinique de la santé*

- **Type de Contrat :** CDI
- **Temps de travail :** Temps plein
- **Lieu de travail :** 23 rue du Montparnasse – 75006 PARIS
- **Rémunération :** 38 400 € Brut annuel
- **Statut :** Cadre
- **Déplacements :** à prévoir dans le cadre des travaux de recherche sur le territoire national ainsi que sur le campus lyonnais. Possibilité de déplacement à l'international en fonction de nos développements en cours et existants.
- **Mutuelle, prévoyance, remboursement de l'abonnement de transport en commun et titre repas à hauteur de 11,80 € (pris en charge à 55 %) par journée de travail.**

L'École de Psychologues Praticiens recrute un ou une Maître de Conférences en psychologie clinique de la santé pour rejoindre son équipe et contribuer à son excellence académique.

A PROPOS DE L'ÉCOLE DE PSYCHOLOGUES PRATICIENS (Paris & Lyon)

L'École de Psychologues Praticiens est un établissement d'enseignement supérieur privé reconnu pour sa formation de qualité et son approche pédagogique innovante. L'École de Psychologues Praticiens a pour but pédagogique d'accompagner ses étudiants dans un environnement bienveillant afin de leur permettre de construire leur identité professionnelle et de garantir leur épanouissement personnel. Afin de favoriser leur employabilité, l'École de Psychologues Praticiens déploie des outils d'aide à l'insertion professionnelle tout au long de la formation. Par ailleurs l'école bénéficie d'un réseau de près de 5 000 anciens actifs au sein du réseau EPP Alumni.

Le Diplôme de Psychologue de l'École de Psychologues Praticiens cosigné par l'Institut Catholique de Paris donne accès au titre protégé de psychologue défini par la loi du 25 juillet 1985 (décret du 22 mars 1990).

Pour renforcer ses liens avec le monde universitaire, pour améliorer la qualité de sa formation et participer activement à la production de savoirs liés à la psychologie, l'École de Psychologues Praticiens a ouvert une équipe de recherche en psychologie constitué d'une équipe d'enseignants-chercheurs répartis entre Paris et Lyon.

En convention avec des Laboratoires labellisés en psychologie ou sciences connexes, – l'équipe d'accueil EA 7403 de l'Institut Catholique de Paris, l'équipe d'accueil EA 4132 du CNAM et l'UMR 1319 de l'Université de Lorraine – les membres de l'équipe de recherche « Vulnérabilité, Capabilité et Rétablissement » s'intéressent à l'éthique et à la réflexion sur les prises en charge psychologiques du handicap, du trauma et des pathologies persistantes.

Enclencher une dynamique de recherche à l'École est aussi un moyen de renforcer les liens théorie-pratique à l'œuvre dans la pédagogie de l'École de Psychologues Praticiens. Les enseignants-chercheurs travaillent avec les enseignants praticiens pour développer la recherche appliquée et continuer à rester au plus près des réalités de terrain. Les enseignements méthodologiques de quatrième et cinquième année qui concernent la recherche qualitative et quantitative en lien avec les mémoires sont conçus avec l'équipe de recherche, afin d'améliorer encore la qualité des mémoires et de susciter des vocations de chercheurs parmi les étudiants. Les passerelles mises en place avec les partenaires universitaires facilitent ainsi la possibilité pour les étudiants qui le souhaitent de poursuivre leurs études en thèse.

DESCRIPTION DU POSTE

Le ou la Maître de conférences est un membre permanent de l'École de Psychologue Praticiens, qui voit sa mission répartie entre l'enseignement, son travail de recherche et les responsabilités pédagogiques visant le bon fonctionnement de l'École.

Il ou elle assure une mission centrale au sein de l'École puisqu'il ou elle contribue au développement académique des étudiants et au rayonnement de l'École grâce à son travail de recherche.

Le temps de travail se répartit selon **trois** grands axes :

1. Enseignement (40 %), 192 h équivalent TD par année universitaire

- **Planifier** et **concevoir** des cours en accord avec les programmes académiques ;
- **Dispenser** des cours magistraux, des travaux dirigés et des séminaires, en français et en anglais ;
- Élaborer des **supports pédagogiques**, des **devoirs**, des **examens**, et évaluer les performances des étudiants.
- Offrir un encadrement académique aux étudiants.
- Participer à **l'innovation pédagogique** en intégrant des méthodes d'enseignement novatrices (e.g., cours inversés, approche par compétences, IA et nouvelles technologies en appui aux études, au métier de psychologue et à l'éducation thérapeutique), en particulier l'approche par compétences.

Les enseignements pourront porter sur les niveaux de la 1ère à la 5ème année.

2. Recherche (40 %)

Il est attendu du candidat qu'il apporte une contribution significative aux thématiques de recherche de l'équipe qui s'articulent autour du concept de santé fédérant lui-même les trois axes principaux que sont la vulnérabilité, la capabilité et le rétablissement.

- Mener des **recherches** dans son domaine d'expertise : psychologie clinique de la santé, sensibilisé à l'approche transactionnelle, contextuelle et intégrative (effets du stress sur la santé physique, mobilisation des ressources personnelles et sociales, prévention et promotion de la santé physique et mentale, évaluation et personnalisation des interventions, prévention de l'épuisement des personnels de santé, déterminants des comportements de santé).
  - → Conduire des enquêtes, des expériences et des analyses pour acquérir de nouvelles connaissances et contribuer à l'avancement d'un domaine particulier dans lequel on est spécialisé. Cela implique généralement la formulation de questions de recherche, la collecte de données, l'analyse des résultats et la publication des découvertes dans des revues académiques ou lors de conférences.
  - → Maîtriser le recours à des approches quantitatives, qualitatives ou mixtes adaptées aux questions de de recherche.
  - → Maîtriser le recours à des approches quantitatives, qualitatives ou mixtes adaptées aux questions de de recherche.
- **Publier** des articles dans des revues académiques référencées dans les bases internationales (ACL), a minima un tous les deux ans, et **participer à des conférences**.
- Participer aux réunions d'équipe de recherche fixées en début d'année.

3. Responsabilités pédagogiques (20 %)

- **Coordonne et supervise** le programme académique, en assurant la révision des programmes (maquettes), l'évaluation des enseignants et le respect des politiques académiques.
- Il/elle travaille sur les **maquettes d'enseignement** et est en lien avec les enseignants affectés à sa maquette, il/elle **coordonne cette équipe** depuis le recrutement, l'intégration et le suivi tout au long de l'année universitaire.
- Il/elle est le **premier interlocuteur des enseignants de son cycle** pour toutes les questions liées à son enseignement, les modalités de contrôle continue et la validation du plan de cours.
- Il/Elle anime les **des réunions avec les enseignants et avec les étudiants**.
  Ce rôle contribue à garantir la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage au sein de l'École de Psychologues Praticiens impulsé par la Direction.
- Prépare et participe **aux jurys semestriels et finaux**.

De manière générale, le ou la Maître de conférences sera amené(e) à participer à des **activités transversales** et **diverses** :

- Participer aux **comités académiques**, aux **réunions** et aux **tâches administratives**.
  - → Participation à des réunions et comités qui traitent des politiques académiques, des décisions pour le campus ou pour l'École. C'est un engagement important qui permet de contribuer au bon fonctionnement de l'institution.

- Contribuer à la **gestion des programmes d'études** et à **l'évaluation des cursus**.
- Participer à la planification, à l'organisation et à l'amélioration des programmes académiques au sein de l'École. Cela inclut la conception de programmes d'études, la révision des contenus de cours, l'élaboration de politiques académiques et l'évaluation des performances des étudiants et des programmes afin d'assurer leur qualité et leur pertinence. C'est une responsabilité clé pour maintenir et améliorer la qualité de l'enseignement souhaité par l'École. **Mentorer** et **conseiller** les étudiants dans leur **cheminement académique**.

  → Guider les étudiants dans leurs choix académiques, leurs objectifs de carrière et leur développement personnel. Cela implique des permanences afin de fournir des conseils, des informations et un soutien pour aider les étudiants à prendre des décisions éclairées concernant leurs études et à atteindre leurs objectifs académiques et professionnels. C'est un rôle essentiel pour favoriser la réussite des étudiants.

- **Participer à des projets d'amélioration** de l'institution et à des activités de **rayonnement universitaire.**

  → Contribuer à l'amélioration continue de l'École en participant à des initiatives visant à renforcer sa réputation, à améliorer la qualité de l'enseignement, de la recherche ou des services, et à promouvoir l'École auprès de la communauté académique et du public. Cela peut inclure des projets de réforme institutionnelle, des activités de sensibilisation, des partenariats avec d'autres institutions, et d'autres efforts visant à renforcer la présence et l'influence de l'École.

- **Collaborer** avec d'autres enseignants et membres du personnel pour le bien-être étudiant au sein de l'École.

L'ensemble de ses missions, sont faites en cohérence et transversalité avec l'ensemble des membres de l'École et en uniformité et cohérence avec les différents campus.

PROFIL RECHERCHÉ

- Être titulaire d'un Doctorat en psychologie
- Bénéficier de la qualification CNU 16e section au titre de Maître de conférences pour les candidats nationaux
- Être doté d'excellentes compétences pédagogiques et d'aptitudes à transmettre des connaissances de manière claire et accessible.
- Avoir une solide expérience en recherche académique, avec des publications dans des revues de référence (ACL).
- Savoir travailler en équipe et contribuer à des projets collaboratifs.

COMMENT POSTULER ?

Les candidatures devront être envoyées sous la forme d'un dossier comprenant obligatoirement :

- Curriculum Vitae universitaire avec publications ACL, heures d'enseignement déjà réalisées, responsabilités assumées, etc.
- Diplômes : Licence, Master, Doctorat, Qualification CNU 16e section au titre de Maître de conférences

➔ À envoyer à recrutement@psycho-prat.fr avant le **25/06/2025**

Le Comité de sélection examinera tous les dossiers de candidature et convoquera pour audition les candidats retenus pour cette seconde étape qui se déroulera en juillet 2025 pour une prise de poste au 1er septembre 2025.

NON DISCRIMINTATION – OUVERTURE ET TRANSPARENCE

L'École de Psychologues Praticiens s'engage à soutenir et promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion au sein de ses équipes. Nous encourageons les candidatures issues de profils variés, que nous veillerons à sélectionner via un processus de recrutement ouvert et transparent.